



## EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

**Conseil d'Administration du 28 juin 2010**

*Délibération n° 10-30*

### **Etude de dangers du barrage de Lavaud**

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 28 juin 2010, sous la présidence de Monsieur Didier LOUIS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. D. BARILLOT, B. BELAUD, JP. DENIEUL, Y. GARGOUIL, JC. GODINEAU,  
J. GOMBERT, D. LOUIS, JY. QUERE, JP. ZUCCHI.

ABSENTS EXCUSES ET REPRÉSENTÉS :

M. BOUTANT représenté par M JP DENIEUL

ABSENTS EXCUSES :

MM. R. DEBIAIS, C. DOURTHE, E. GAUTHIER, D. LAURENT, A. LEPERCQ, JC. MAZIN,  
R. RICHARD, B. ROCHET, JC. SILLON, J. VETAULT.



**LE CONSEIL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à passer un marché pour la réalisation de l'étude de dangers du barrage de Lavaud pour un montant maximum de 70 000 € HT et à signer toutes les pièces afférentes.

Fait et délibéré à Saintes,  
le 28 juin 2010

Le Président,  
Didier LOUIS,